

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON
DE PONTARLIER

VILLE DE PONTARLIER

PROCÈS-VERBAL

du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025

18 heures 30

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GENRE.

PRÉSENTS : Mesdames HERARD, BOBILLIER, COLIN, CUENOT et BULIARD ;
Messieurs VIVOT, BEDOURET, TOULET et MICHAUD.

EXCUSÉS : Mesdames JACQUET, TINE, GABELLI, et DROZ-BARTHOLET ;
Messieurs BRUN-BARONNAT, LECLERC et VOIRIN.

PROCURATIONS : Madame JACQUET à Madame HERARD ;
Madame DROZ-BARTHOLET à Monsieur TOULET ;
Monsieur VOIRIN à Monsieur MICHAUD.

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 10 – votants : 13

Le Président certifie :
- que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 25 juin 2025

Secrétaire de séance : Madame Eléonore JEBRANI

Ordre du jour :

- 1 – ACTION SOCIALE – Subvention Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.)
- 2 – ACTION SOCIALE – Convention de partenariat 2025 – Aide sociale de proximité et Accompagnement des bénéficiaires du RSA entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier
- 3 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Fournitures de bureau – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale
- 4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Achat de matériels et produits d'entretien – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale
- 5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Groupement de commandes – Adhésion à la centrale d'achat spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms dénommée « CANUT »

- 6 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Convention de mise à disposition de fournitures et services téléphoniques et informatiques par la Ville de Pontarlier
- 7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification d'un groupement de commande pour les prestations de téléphonie et de télécommunication
- 8 – ADMINISTRATION GÉNÉRALAE – Partenariat de mécénat – Convention Écosystem
- 9 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification des effectifs
- 10 – PETITE ENFANCE – Avenant à la convention de gestion des Micro-Crèches Intercommunales
- 11 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapport d'activité 2024
- 12 – Information / Questions Réponses – Compte rendu des décisions prises

Le Conseil d'Administration débute par la présentation du rapport d'activité 2024 présenté par Madame La Vice-Présidente. À cet effet, il est procédé à une synthèse par pôle. Pour conclure, elle remercie les administrateurs ainsi que les associations pour la collaboration et le partenariat durant ces dernières années

Monsieur Toulet rappelle que le diagnostic des besoins sociaux est une obligation réglementaire, il salue dans un second temps le travail des équipes pour la rédaction du rapport qui est intéressant, lisible et facile à comprendre. Il souhaiterait que ce rapport soit mis en avant sur le site internet de la Ville car il mérite d'être visible par tout-un-chacun. Monsieur le Président assure que le nécessaire sera fait.

Monsieur le Président annonce ensuite le plan canicule en cours.

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Président propose aux administrateurs l'approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2025, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – ACTION SOCIALE – subvention Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L)

Monsieur le Président rappelle que le F.S.L concerne 29 ménages pour une aide de 11 541 € pour les bénéficiaires d'aide à l'accès au logement à Pontarlier, 7 cautionnements départementaux pour 540 €, 35 ménages aidés pour le maintien du statut de locataire pour 30 000 €, le dispositif pour les impayés Energie et autre concerne 51 ménages à hauteur de 23 433 €, ainsi que le dispositif « accompagner pour habiter » attribué à 108 ménages. En contrepartie, le Département appelle à contribution la Commune à hauteur de 0.61 € par habitant. Cette mutualisation engage la participation du CCAS à hauteur de 11 462,51 €.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent son Président ou son Vice-Président à verser, à la Caisse d'Allocation Familiales, la participation du CCAS soit 11 462, 51 €, étant précisé que Monsieur Romuald VIVOT quitte la salle durant le vote.

2 - ACTION SOCIALE – Convention de subvention 2025 Action sociale de Proximité et Accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier

Monsieur le Président présente ensuite la reconduction du Partenariat avec le Département pour la gestion du RSA par le CCAS. Les administrateurs échangent sur le public bénéficiant du RSA.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident la convention annuelle 2025 avec le Département et autorisent le Président à la signer, étant précisé que Monsieur Romuald VIVOT quitte la salle durant le vote.

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale– Achat de fournitures de bureau

Monsieur le Président explique que les délibérations suivantes concernent plusieurs groupements de commandes entre la Ville, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le CCAS sur des prestations spécifiques.

Concernant l'achat de fournitures de bureau, il rappelle le montant de 5 200 € par an pour le CCAS reconductible maximum 3 fois avec un montant total de l'accord-cadre fixé à 193 200 € HT pour 4 ans.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- acceptent la création du groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le CCAS de Pontarlier ;
- valident la convention constitutive du groupement de commandes ;
- autorisent le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout autre document afférent à l'exécution de cette procédure.

4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale– Achat de matériels et produits d'entretiens

Sur le même principe, Monsieur le Président présente ensuite le groupement de commandes pour l'achat de matériels et produits d'entretiens dont le montant s'élève à 20 100 € par an reconductible jusqu'au 31 décembre 2029, pour un montant total de l'accord-cadre estimé à 332 400 € HT. Il est précisé que le CCAS intègre pour la première fois ce groupement de commandes.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- acceptent la création du groupement de commandes pour l'achat de matériels et produits d'entretien, entre la Ville de Pontarlier, la CCGP et le CCAS ;
- valident la convention constitutive du groupement de commandes ;
- autorisent le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout autre document afférent à l'exécution de cette procédure.

5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Groupement de commande – Adhésion à la centrale d'achat spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms dénommée « CANUT »

Monsieur le Président présente ensuite la délibération concernant l'adhésion à la centrale d'achat du numérique et des télécoms dénommée « CANUT » permettant une gestion simplifiée des achats de fournitures et services en matière d'informatique et de télécoms.

Monsieur TOULET précise que les groupements de commandes, au-delà des prix moins chers, sont une réelle aide aux services en facilitant les démarches et en sécurisant certains achats.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président ou son Vice-Président à signer :

- la convention d'attribution de subvention entre l'État et le CCAS pour l'année 2025 ;
- la convention à intervenir entre la Ville et le CCAS.

6 - ADMINISTRATION GENERALE - Convention de mise à disposition de fournitures et services téléphoniques et informatiques par la Ville de Pontarlier

Cette convention permet à la Ville de fournir au CCAS les différents services téléphoniques et informatiques pour la somme de 21 236, 21 € par semestre.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la convention de mise à disposition de fournitures et services jointe ;
- autorise Madame la Vice-présidente à signer la convention et à l'exécuter.

7 - ADMINISTRATION GENERALE - Modification d'un groupement de commande pour les prestations de services de téléphonie et de télécommunication

S'ensuit la délibération permettant la modification du groupement de commandes lié aux prestations de services de téléphonie et de télécommunications passé avec la centrale d'achat du RESAH le 23 juin 2022.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant à la convention du groupement de commande ;
- autorise Madame la Vice-présidente à signer la convention et à l'exécuter.

8 - ADMINISTRATION GENERALE – Partenariat de mécénat – Convention Écosystem

Monsieur le Président revient ensuite sur la convention de partenariat de mécénat avec la société Écosystem qui permettra d'offrir 30 téléphones reconditionnés au CCAS, en faveur des bénéficiaires les plus démunis. Cette opération est en lien avec le Tour de France qui passe à Pontarlier. À la suite de la question posée, il est précisé que les téléphones seront offerts sans abonnement.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve les conditions de ce partenariat de mécénat ;
- autorise Madame la Vice-présidente à signer la convention et à l'exécuter.

9 - ADMINISTRATION GENERALE -Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président présente les nouvelles modifications du tableau des effectifs à nouveau en lien avec l'ouverture de la Micro-Crèche 1,2,3 Soleil à Houtaud. Il est proposé de modifier un poste d'adjoint technique à temps non complet en un poste d'auxiliaire de puériculture en classe normale à temps non complet.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide la modification énoncée du tableau des effectifs.

10 - PETITE ENFANCE -Avenant à la convention de gestion des Micro-Crèches Intercommunales

Enfin, Monsieur le Président présente l'avenant à la convention de gestion des MICS qui permet de percevoir le reste à charge de la CCGP d'un montant de 111 766,47 €.

Le Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant à la convention de gestion des micro-crèches intercommunales ;
- autorise Madame la Vice-présidente à signer la convention et à l'exécuter.

11 – Information / Questions - Réponses et compte-rendu des décisions prises

Monsieur le Président rappelle la décision signée depuis le dernier Conseil d'Administration, celle-ci n'apporte aucun commentaire par les administrateurs présents et représentés.

Monsieur le Président clôture la séance en rappelant les dates des prochains Conseils d'Administration prévus le 23 septembre, le 4 novembre et le 16 décembre 2025 à 18h30.

Puis il remercie les administrateurs pour leur présence et leur souhaite d'agréables vacances.

La séance est levée à 19h30.

Pontarlier le 15 juillet 2025

Secrétaire de séance

Eléonore JEBRANI



Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente,

Bénédicte HERARD

